

Nadine Cordova

Des « feuillets » à « Note sur l'enfant * »

Quelques préliminaires sur les notes

Ces notes ayant été maintes fois lues et tant commentées, je me suis demandé ce que je pourrais dire de plus. Alors, je suis partie tout simplement de l'intitulé de cette matinée. « Deux notes sur l'enfant », c'est le titre que l'on trouve dans le numéro 37 de la revue *Ornicar ?* publié en 1986 à propos de notes écrites par Lacan en octobre 1969. Or, dans les *Autres écrits*, il ne reste que « Note sur l'enfant », au singulier. J'ai donc profité de ce passage pour revenir sur l'histoire de ces notes, car elles ont une histoire.

En 1969, Lacan va remettre à Jenny Aubry deux feuillets manuscrits qui concernent le symptôme chez l'enfant. Dans un article rédigé en 1983 intitulé « Famille, famille quand tu nous tiens », elle fera plusieurs fois référence au contenu de ces notes en prenant soin de préciser sa source : « Texte inédit de Jacques Lacan rédigé pour l'auteur en octobre 1969 ». L'auteure y publie d'ailleurs en annexe et ces notes manuscrites (numérotées 1 et 2), et les mêmes notes dactylographiées par Jacques-Alain Miller. Nous trouvons l'article dans l'ouvrage de Jenny Aubry *Enfance abandonnée, La carence de soins maternels*¹, article qu'elle dédicace à Lacan, qui était son contrôleur, par cette formule : « À Jacques Lacan, l'ami qui a soutenu mes débuts dans l'analyse. »

On remarquera quelques ratures de Lacan sur les notes manuscrites qui confirment que durant cette période Lacan et Jenny Aubry ont échangé sur la question du symptôme ; il faut savoir que Jenny Aubry préparait un cours sur « L'enfant dans la famille ». En effet, elle le dispensera en 1970-1971 à Aix-en-Provence. Et elle fera de nouveau référence aux notes de Lacan. Nous trouvons ce cours publié dans l'ouvrage *Psychanalyse des enfants séparés*. C'est sa fille, Élisabeth Roudinesco, qui a regroupé, en plus de son cours, et à notre plus grand bonheur, les principales études cliniques réalisées par sa mère entre 1952 et 1986 et destinées aux praticiens de

l'enfance en détresse. Conférences, articles, tables rondes, cas cliniques... sont d'une actualité saisissante.

Ces deux notes paraîtront ensuite dans *Ornicar* ? dans le même ordre (note 1 et note 2), pour être publiées inversées et unifiées en une seule note dans les *Autres écrits* ².

Lors de mes recherches, j'ai trouvé également un article sur le site espagnol *revistavirtualia.com* ³ intitulé « El niño entre la mujer y la madre » (« L'enfant entre la femme et la mère »), dans lequel Jacques-Alain Miller explique les raisons pour lesquelles il a choisi d'inverser et d'unifier les notes. Voici l'extrait, que j'ai traduit de l'espagnol : « Quand Jenny Aubry a eu la gentillesse de m'apporter ces papiers, ce n'étaient pas deux feuilles bien écrites... mais des morceaux de papier que Lacan avait déchirés. Elle m'a tendu les deux morceaux en disant "Lacan m'a donné ces deux morceaux de papier". J'ai donc été un peu décontenancé et je les ai vus, je les ai étudiés comme deux notes. Il est clair qu'elles constituent un seul texte et, en fait, le texte commence avec la note numéro deux et continue avec le texte de la note numéro un – c'est un seul texte, qui a sa cohérence ⁴. » Cette inversion semble confirmée par la façon dont Jenny Aubry se rapporte aux notes dans ses différents écrits.

Voilà donc un bout de l'histoire ⁵. Si j'ai pris le temps de rappeler ce contexte, c'est pour insister sur ce qu'ont produit les échanges entre Lacan et Jenny Aubry ⁶.

Comment ne pas mettre en lumière Jenny Aubry par qui ces notes nous sont parvenues, notes sur lesquelles nous nous appuyons tant pour penser la psychanalyse avec les enfants ? Il faut se rappeler que Jenny Aubry était médecin des hôpitaux, pédiatre, neuropsychiatre et psychanalyste (membre fondateur de l'École freudienne de Paris). Elle est la première femme à s'intéresser au destin des jeunes enfants abandonnés, séparés de leur famille pour raison de guerre, d'abandon, de maladie... Elle va traiter les questions de rupture, de séparation, d'abandon et leurs conséquences sur la vie psychique des très jeunes enfants avec une détermination sans faille. Lacan la baptisera d'ailleurs « La Vaillante ».

Si Lacan fait moult références à l'enfance, ce n'est jamais sans ses nombreux allers et retours et discussions avec celles et ceux qui travaillaient dans les institutions.

« Deux notes sur l'enfant »

Avant de commenter plus avant « Deux notes sur l'enfant », je ferai encore deux remarques. La première, c'est qu'il me semble que toute l'œuvre

de Lacan suit une ligne de crête, et ces notes ne font pas exception : cette ligne, ce sont les effets, les impacts de la rencontre du vivant d'un corps avec le langage. Le corps parlant trouve son origine dans cette rencontre. Il faut vraiment avoir cela en tête. Souvenez-vous de ce que répond Lacan au journaliste qui l'interroge dans « Radiophonie », en 1970. C'est le langage qui décerne le corps. C'est le corps du symbolique qui s'incorpore dans le corps natif, ce corps non encore vidé de jouissance. En outre, *l'infans*, qui ne parle pas encore (et qui pourrait ne jamais prendre la parole), est parlé bien avant sa venue... et il est même inscrit quelque part bien avant qu'il ne fasse son apparition. C'est avec tout ça que le nourrisson voit le jour. Alors, comment va se jouer cette affaire-là à chaque fois ?

Je ferai l'hypothèse que si ces notes ont une telle importance pour nous, c'est parce qu'elles préjugent aussi de la suite de l'enseignement de Lacan. En effet, en 1969, Lacan a avancé à grands pas dans ses élaborations. Il a déjà prononcé de nombreux séminaires, créé son école et le dispositif de la passe, inventé ce qu'il considère comme sa seule invention : l'objet petit *a*, il est en train de produire les quatre discours et son enseignement s'oriente de plus en plus vers la question de la jouissance et du réel.

Le symptôme chez l'enfant ne nous livre-t-il pas de façon exemplaire quelque chose de la marque indélébile de cette rencontre qui convoque le poids des mots, le poids de l'Autre – le symptôme comme effet de cette rencontre ? Ainsi ces notes nous permettent-elles de penser notre pratique non seulement avec les enfants mais aussi avec les adultes, que ce soit dans ou hors du cabinet du psychanalyste.

J'en viens aux notes. Je vais me pencher maintenant sur la note dite 2 ou les premiers paragraphes du texte des *Autres écrits*.

Semble-t-il à voir l'échec des utopies communautaires la position de Lacan nous rappelle la dimension de ce qui suit.

La fonction de résidu que soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés, met en valeur l'irréductible d'une transmission – qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon les satisfactions des besoins – mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme.

C'est d'après une telle nécessité que se jugent les fonctions de la mère et du père. De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir⁷.

C'est à partir de la constatation d'un échec, celui « des utopies communautaires », que Lacan pose d'emblée le cadre dans lequel la famille trouve son existence. Quand il écrit ces notes en octobre 1969, Mai 68 n'est

pas très loin dans la mémoire des Français, des mouvements de révolte balaient le monde occidental, et l'air du temps est aux communautés. Le monde psychiatrique, quant à lui, cherche depuis l'après-guerre à traiter autrement ses fous, et on assiste à la remise en question de la famille pour soustraire les enfants au joug des névroses familiales. Mais les utopies sont toujours vouées à l'échec, car il y a un fait de structure irréductible qui les entrave, c'est la fonction de résidu. Et Lacan soutient une thèse forte : c'est la famille conjugale qui « soutient (et du même coup maintient) [cette fonction de résidu] dans l'évolution des sociétés ». Cela veut dire que quelque chose perdure, perdurera tant qu'il y aura des familles... plus exactement, tant qu'il y aura des sujets qui feront des enfants.

Lacan avait déjà évoqué la famille conjugale en 1938 dans « Les complexes familiaux ». Cette catégorie est empruntée à Durkheim, qui soutenait que la famille conjugale était une construction notamment étatique. Ainsi, la famille ne pouvait qu'être articulée à la loi sociale, en un mot au discours. Lacan établissait alors que la famille était une institution avec ses lois. Il soutenait, à l'instar de Freud, qu'elle « jouait un rôle primordial dans la transmission de la culture ⁸ ». Et que la transmission symbolique de la famille jouait aussi un rôle de régulateur de jouissance. Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure où le discours du maître a perdu de sa superbe ? On pourrait toutefois nuancer ce propos au regard de la place que prend actuellement la religion.

Ce que Lacan amène donc trente ans plus tard dans cette note, c'est cette articulation inédite entre la « fonction de résidu » et la famille. Qu'est-ce que ce reste sans valeur, ce déchet que la famille soutient et maintient ? Eh bien, c'est la fonction de l'objet petit *a*. Résidu irréductible issu de la division subjective, que Lacan produit dans le séminaire *L'Angoisse*. Cette division écrit la constitution du sujet et ses effets d'après-coup. Ainsi, la famille, malgré toutes ses variations, conjugue à la fois la soumission à la loi d'un discours d'une société donnée et ce qui répond aux lois du langage.

Si la famille est articulée à cette fonction de résidu, cette fonction revient aussi à l'enfant lui-même, issu de la famille. Il pourrait occuper la fonction de résidu en tant que preuve en acte de l'irréductible d'une transmission qui a convoqué un désir qui n'est pas anonyme. L'enfant occuperait chez des sujets la possibilité (à leur insu) de soutenir et maintenir justement le désir d'où *je* naît, d'où se maintient le parlant, d'où se transmet la loi du langage qui ouvre la voie au désir. Ce serait cohérent avec le fait que nous sommes les fausses couches du désir de l'Autre. Encore s'agira-t-il que l'enfant n'occupe pas la place de l'objet en vrai ! Ainsi, dans le cadre d'un

lien social donné, la famille (l'enfant y étant de fait inclus) qui soutient la fonction de résidu met en valeur l'irréductible d'une transmission qui est de l'ordre d'« une constitution subjective » qui ne peut se faire sans un désir qui a un nom. Et qui dit désir, dit que ça repose sur le manque.

Ainsi, la famille repose sur cette nécessité. La nécessité, c'est ce qui va se répéter, ce qui ne va pas cesser de s'écrire dans le réseau des signifiants où court le désir inattrapable de l'Autre. « C'est donc d'après cette nécessité » que peuvent se juger deux autres fonctions, celle de la mère et celle du père. Cela veut dire qu'on ne peut pas penser ces deux fonctions sans ce préalable de structure. Ce que je trouve éclairant ici, c'est de penser père et mère en tant que fonctions, ce qui ne préjuge ni du sexe, ni du contexte de la famille. Le point central, c'est qu'un réseau de signifiants animé d'un désir soit à l'œuvre. « De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir⁹. » Nous pourrions déplier les termes que Lacan prend soin de différencier selon les fonctions : le désir non anonyme qu'il situe du côté de la fonction de résidu avec un intérêt particularisé du côté de la fonction maternelle et une incarnation de la loi dans le désir pour la fonction paternelle.

Mais arrêtons-nous un instant sur un autre terme, lié celui-là à la fonction maternelle : les soins. Lacan souligne que la transmission « est d'un autre ordre que celle de la vie selon les satisfactions des besoins¹⁰ ». On retrouve ici la façon dont les soins s'inscrivent dans la trilogie « besoin, demande, désir ». En effet, si le petit homme ne peut pas vivre sans soins au risque de perdre la vie, ces soins *doivent* porter la marque d'un intérêt particularisé. Peut-on lire ici le sceau du trait unaire ? En 1946, Jenny Aubry, chef de service de pédiatrie, fait part, dans son expérience à l'orphelinat Parent-de-Rosan où étaient accueillis de très jeunes enfants en rupture, de l'importance de cette marque. S'ils étaient fort bien traités, ces tout jeunes enfants se trouvaient, malgré les bons soins prodigués, dans un état de grande détresse affective pouvant conduire à de graves difficultés psychiques. Sans ce lien affectif particularisé, ils pouvaient même dépérir. C'est ce que confirment les observations faites par Spitz en 1946.

À travers les soins maternels, comment ne pas nous interroger également sur ce qu'il en est du rapport du sujet devenu mère à son propre corps et de son rapport à ce nouveau corps sorti de son corps...

J'en viens maintenant à la note 1, qui nous conduit au symptôme de l'enfant.

Note 1

Dans la conception qu'en élabore Jacques Lacan, le symptôme de l'enfant se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale.

Le symptôme, c'est là le fait fondamental de l'expérience analytique, se définit dans ce contexte comme représentant de la vérité.

Le symptôme peut représenter la vérité du couple familial. C'est là le cas le plus complexe, mais aussi le plus ouvert à nos interventions.

L'articulation se réduit de beaucoup quand le symptôme qui vient à dominer ressortit à la subjectivité de la mère. Ici, c'est directement comme corrélatif d'un fantasme que l'enfant est intéressé ¹¹.

Après avoir donné les bases structurelles et discursives de la famille, Lacan, dans cette note dite 1, s'adresse maintenant aux psychanalystes et à leurs interventions dans le cas d'apparition de symptômes chez l'enfant. De cette partie, je ne tirerai que quelques fils, car nous pourrions commenter chaque phrase. Chaque affirmation de Lacan est soutenue par différents concepts développés dans son enseignement. Nous en aurions pour plusieurs jours de travail !

Abordons maintenant le symptôme chez l'enfant. Lacan le conçoit selon deux modalités.

La première, c'est quand le symptôme de l'enfant répond « à ce qu'il y a de plus symptomatique dans la structure familiale ». Dans ce contexte, le symptôme se définit comme « représentant de la vérité » du couple parental, il *peut* donc le représenter. J'insiste sur ce « peut », qui ouvre sur le fait que le symptôme peut représenter autre chose que le couple. S'agirait-il de représenter une autre vérité, celle de l'un ou l'autre des parents, celle de l'enfant, ou celle que Lacan avance dans la suite du texte ?

Du côté du « représentant de la vérité », nous avons affaire ici à la dimension signifiante du symptôme, du côté du discours de l'Autre. Nous retrouvons le symptôme comme un sens à déchiffrer. Souvenez-vous de l'article de Freud sur le sens du symptôme névrotique. Il met ce dernier sur le même plan que les actes manqués et les rêves. Lacan maintiendra d'ailleurs tout au long de son enseignement l'importance du sens dans la cure. Dans son « Acte de fondation », il soutient par exemple qu'une psychanalyse, c'est « rendre leurs sens aux symptômes ¹² », mais désormais en connaissance de cause de la structure. Il maintiendra encore en 1973 dans l'« Introduction à l'édition allemande des *Écrits* » que « l'expérience d'une analyse livre à l'analysant [...] le sens de ses symptômes ¹³ ».

Seulement, si ce cas de « représentant de la vérité » est plus ouvert à nos interventions, Lacan laisse entendre qu'il est le cas le plus complexe. Que veut-il dire ? Je me demandais si cela ne répondait pas à ce qu'il dit au début du paragraphe quand il évoque la structure familiale avec sa symptomatologie. L'expérience nous enseigne qu'un travail avec les familles s'impose : qu'en est-il du roman familial, du contexte familial, notamment des grands-parents, du contexte de la naissance ? Bref, comment se dessine la constellation de cette famille-là.

Dans le second cas, « l'articulation se réduit » quand le symptôme est directement connecté à la subjectivité de la mère, c'est-à-dire « corrélatif » à son fantasme, et ce quelle que soit la structure de cette dernière. Je m'arrête ici un instant, car c'est une précision importante. Elle m'a évoqué ce que Lacan avait questionné en 1960 : « Convient-il d'interroger si la médiation phallique draine tout ce qui peut se manifester de pulsionnel chez la femme, et notamment tout le courant de l'instinct maternel ¹⁴. » Quant à « l'articulation », je me suis demandé s'il s'agissait de notre intervention : le second cas serait-il moins ouvert à l'intervention de l'analyste ? *Quid* de notre intervention ?

La distance entre l'identification à l'idéal du moi et la part prise du désir de la mère, si elle n'a pas de médiation (celle qu'assure normalement la fonction du père) laisse l'enfant ouvert à toutes les prises fantasmatisques. Il devient l'« objet » de la mère, et n'a plus de fonction que de révéler la vérité de cet objet.

L'enfant *réalise* la présence de ce que Jacques Lacan désigne comme l'objet *a* dans le fantasme.

Il sature en se substituant à cet objet le mode de manque où se spécifie le désir (de la mère), quelle qu'en soit la structure spéciale : névrotique, perverse ou psychotique ¹⁵.

Je reviens sur le terme de « médiation ». Dans ces lignes, elle est définie comme celle qu'assure *normalement* la fonction du père. Cette fonction est sans aucun doute la fonction paternelle qui pose le père comme métaphore, c'est-à-dire en tant que signifiant qui vient à la place du premier signifiant maternel et qui inaugure la symbolisation primordiale chez *l'infans*.

On retrouve, dans ces trois petits paragraphes que je viens de lire, le trio fondamental de la famille, où la médiation de la fonction phallique occupe la fonction quatrième, séparatrice. « La distance entre l'identification à l'idéal du moi et la part prise du désir de la mère » doit donc être tamponnée par cette fonction. Lacan définit l'idéal du moi dans le séminaire *Les Formations de l'inconscient* comme l'identification au père quand celui-ci se sera révélé à l'enfant en tant qu'il a le phallus ; Lacan la situera

dans le troisième temps de l'Œdipe ¹⁶. Cette médiation d'ordre symbolique est par conséquent une nécessité pour que l'enfant ne soit pas aux prises avec le fantasme maternel. Je localiserais bien volontiers cette médiation ou son absence dans le poinçon du mathème du fantasme \$ ◇ a.

Il ne vous aura pas non plus échappé que Lacan ajoute l'adverbe *normalement* dans « celle qu'assure normalement la fonction du père ». Je fais l'hypothèse que l'adverbe confirme en creux ce que j'ai évoqué plus haut concernant ce qui pourrait échapper à la fonction paternelle, soit « le courant de l'instinct maternel ».

Si dans un cas, le symptôme peut « représenter la vérité du couple parental », dans le second, il ne serait alors plus question de représentation mais de révélation. En ce cas, est-ce à dire que la fonction phallique est en peine ? Alors l'enfant en serait la preuve, il révélerait la vérité de l'objet *a* de la mère. Là encore, Lacan emploie le terme de fonction : « Il n'a plus de fonction que de révéler la vérité de l'objet » maternel. Je tiens à souligner qu'il n'est nullement question ici de la structure de l'enfant. Rien n'est dit à ce titre.

Notez bien que Lacan a des verbes choisis pour témoigner de ce qui est en jeu : *représenter* dans un cas, *révéler* dans l'autre. Dans ce second cas, le symptôme n'est pas sans nous conduire du côté d'un réel, en l'espèce de l'enfant en chair et en os, l'enfant de la réalité. Lacan, après avoir parlé de la fonction qu'occupe l'enfant, va plus loin encore et ajoute un troisième verbe, *réaliser*. L'enfant *réalise* la présence de l'objet *a* dans le fantasme ! Un objet au fond qui ne manquerait pas.

Il aliène en lui tout accès possible de la mère à sa propre vérité, en lui donnant corps, existence, et même exigence d'être protégé. Le symptôme somatique donne le maximum de garantie à cette méconnaissance ; il est la ressource intarissable selon les cas à témoigner de la culpabilité, à servir de fétiche, à incarner un primordial refus.

Bref, l'enfant dans le rapport duel à la mère lui donne, immédiatement accessible, ce qui manque au sujet masculin : l'objet même de son existence, apparaissant dans le réel. Il en résulte qu'à mesure de ce qu'il présente de réel, il est offert à un plus grand subornement dans le fantasme ¹⁷.

Pour terminer son texte et illustrer ce qu'il avance, Lacan prend l'exemple du symptôme somatique. Là, Lacan s'adresse directement au pédiatre Jenny Aubry. Il fait de ce symptôme le symptôme exemplaire de la méconnaissance de la vérité de la mère ; on peut entendre ici que la question du refoulement et du rapport à la castration de la mère est en jeu. L'enfant serait la preuve vivante de l'enfant bouchon phallique, de l'enfant bouchon fétiche, voire de l'enfant bouchon réel. Le symptôme somatique

témoignerait ainsi de façon patente de la névrose, de la perversion ou de la psychose. Lacan ne parle pas de l'enfant mais bien de son symptôme.

Lacan nous laisse enfin sur une phrase que je trouve énigmatique. Dans le cas d'un rapport de dualité sans médiation mère-enfant, il nous dit que l'enfant donnerait à la mère ce qui manque au sujet masculin. De quoi parle-t-il ? On pense au phallus, mais qu'est-ce qui manque et pourquoi écrit-il « sujet masculin » ? Serait-ce le fait que la fonction phallique pourrait passer à l'objet même ? Une façon de relever la confusion qui pourrait exister entre organe et phallus ?

Ce qui suit pourrait aller dans ce sens, car la conclusion de cette note est puissante. « À mesure de ce qu'il présente de réel », écrit Lacan, l'enfant serait offert à un plus grand subornement dans le fantasme. J'ai été surprise de l'emploi de ce terme de subornement, qui est rarement utilisé ; il renvoie au verbe *suborner*, qui veut dire corrompre, détourner, séduire. Là encore pourquoi ce terme ? Serait-ce ici pour se souvenir que la perversion féminine est du côté de la maternité ? Dans *Le Désir et son interprétation*, Lacan avance que « s'il y a moins de perversions chez les femmes que chez les hommes, c'est que leurs relations perverses, elles les satisfont en général dans leurs rapports avec leurs enfants ¹⁸ ». Cette idée n'est pas nouvelle. On la trouve déjà chez Freud dans les *Trois essais* quand il écrit que la personne qui prend soin de l'enfant l'éveille à des excitations sexuelles, ou dans « Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci », où Freud parle clairement de l'amour maternel et de ses soins corporels comme pervers à l'endroit du petit homme.

Pour conclure mon commentaire bien partiel, je ferai deux observations. La première concerne l'âge des enfants quand on parle de symptôme. Peut-on penser le symptôme de la même façon chez un enfant qui ne parle pas encore et chez celui qui parle ? Dans cette note, il me semble qu'il est question du symptôme chez le jeune enfant.

L'autre observation plus essentielle porte sur la différence affirmée que Lacan fait entre les deux statuts du symptôme chez l'enfant. J'ai été étonnée de cette disjonction, alors que l'expérience nous montre que ce n'est pas si clair. Le fantasme ne serait-il pas convoqué quand le symptôme relève de la représentation de la vérité ? Pourquoi Lacan veut-il nous faire sentir deux ordres bien distincts du symptôme ?

À cet égard, j'ai été sensible à plusieurs substitutions dans ce court texte. Lacan emploie en effet d'abord « famille conjugale » (qui convoque comme je l'ai souligné le discours social), puis la « structure familiale », pour passer au « couple familial », pour enfin s'arrêter à la mère et son

fantasme. Je lis ces substitutions progressives comme nous indiquant un resserrement, comme si nous approchions pas à pas du trognon du symptôme, de son statut de jouissance quand il est pris dans le fantasme maternel. En ce cas, le symptôme de l'enfant serait-il indéchiffrable ? Vous remarquerez d'ailleurs que le mot « enfant » n'apparaîtra dans ces lignes que quand le symptôme sera dit par Lacan « corrélatif d'un fantasme », c'est là que l'enfant est intéressé. Le psychanalyste doit-il tendre l'oreille ? M'est revenu que de structure le parent est traumatique. Peut-on alors conclure que, quel que soit le symptôme, c'est dans le fantasme parental que tout enfant est intéressé ?

*↑ Intervention au RHIPNA (Red hispanohablante de psicoanálisis con niños y adolescentes) sur les « Notes sur l'enfant » de J. Lacan, à Madrid, le 22 avril 2023.

- 1.↑ J. Aubry, *Enfance abandonnée, La carence de soins maternels*, Paris, Scarabée & Co et A. M. Métaillé, 1983.
- 2.↑ Se référer à ce propos à un texte argumenté de Patrick Barillot prononcé lors d'une journée de collègues de clinique psychanalytique. Cf. *Revue du Champ lacanien*, n° 4, *La Parenté : les voies de la transmission*, novembre 2006.
- 3.↑ www.revistavirtualia.com/articulos/562/virtualia-13/el-nino-entre-la-mujer-y-la-madre
- 4.↑ « Cuando Jenny Aubry tuvo la bondad de traerme esos papeles, no eran dos hojas bien escritas... sino pedazos de papel que Lacan había rasgado. Ella me entregó los dos pedazos y me dijo "Lacan me dio estos dos papeles". Así que tal vez quedé algo sugestionado y los vi, los estudié como dos notas. Es evidente que constituyen un solo texto y, en efecto, el texto empieza en la nota número dos y sigue con el texto de la nota uno – es un solo texto, que tiene su coherencia. »
- 5.↑ Je tiens à remercier notre collègue Brigitte Hatat pour tout ce qu'elle a pu m'apporter à ce sujet.
- 6.↑ Son nom est mis en exergue dans la publication d'*Ornicar* ?. Il s'est trouvé effacé et relégué dans les repères bibliographiques des *Autres écrits*. On peut se demander pourquoi.
- 7.↑ J. Lacan, « Note sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 373.
- 8.↑ J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 24.
- 9.↑ J. Lacan, « Note sur l'enfant », art. cit., p. 373.
- 10.↑ *Ibid.*
- 11.↑ *Ibid.*
- 12.↑ J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 239.
- 13.↑ J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 556.

14. [↑](#) J. Lacan, « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 730.
15. [↑](#) J. Lacan, « Note sur l'enfant », art. cit., p. 373-374.
16. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 194.
17. [↑](#) J. Lacan, « Note sur l'enfant », art. cit., p. 374.
18. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VI, Le Désir et son interprétation*, Paris, La Martinière, 2013, p. 530.